

RAPPORT N° 06/5-28
au Conseil Municipal

OBJET

CESSION DE TERRAIN

AO 163p située ruelle Pavée à Saint-Denis
au profit de Monsieur HASSAM ALIBAY Mounir

Je vous propose de vous prononcer sur la cession, en pleine propriété, d'une partie du terrain communal désigné ci-après aux conditions mentionnées dans le tableau en annexe et en cas d'accord, de m'autoriser à intervenir dans l'acte correspondant.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE DEPUTE-MAIRE



René-Paul VICTORIA

DELIBERATION N° 06/5-28
du Conseil Municipal
en séance du lundi 11 septembre 2006

OBJET

CESSION DE TERRAIN

AO 163p située ruelle Pavée à Saint-Denis
au profit de Monsieur HASSAM ALIBAY Mounir

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 06/5-28 présenté par le Député-Maire, au nom des Commissions Aménagement du Territoire / Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A LA MAJORITE**

1 voix contre

↓
Mme Marie-Cécile SEIGLE-VATTE

pour

↓
autres élus présents et mandatés

ARTICLE 1



Approuve la cession d'une partie du terrain communal cadastré AO 163 aux conditions mentionnées dans le tableau en annexe et pour lequel un accord a été conclu à l'amiable avec l'acquéreur concerné ;

DELIBERATION N° 06/5-28

ARTICLE 2

Autorise le Député-Maire à intervenir dans l'acte correspondant.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le **18 SEP. 2006**

LE DEPUTE-MAIRE


René-Paul VICTORIA

ANNEXE DU RAPPORT N°06/5-28
au Conseil Municipal
en séance du mercredi 6 septembre 2006

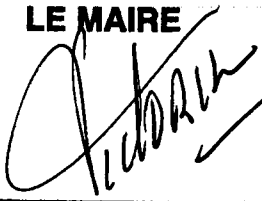
CESSIONS DE TERRAINS

| REF. CAD. | SUPERF | SITUATION | ACQUEREUR | MOTIVATIONS | CONDITIONS PRINCIPALES |
|-----------|-------------------------------|--|----------------------------|--|--|
| AO 163 p | 152 m ² environ | Ruelle Pavée à SAINT DENIS La parcelle AO 163 p est située en zone Ud au PLU. Terrain actuellement à usage de parkings. | M HASSAM- ALIBAY Mounir | M HASSAM ALIBAY Mounir est propriétaire de la parcelle cadastrée AO 164, à l'angle de la rue Maréchal Leclerc et de la ruelle Pavée, au centre ville. Il compte démolir les constructions existantes et réaliser ainsi un projet immobilier de commerces et de logements. La Commune a fait l'acquisition de la parcelle contiguë AO 163 dans le cadre de l'élargissement de la ruelle Pavée dont les travaux sont programmés en 2006-2007. A l'issue de ces travaux, un délaissé d'une superficie de 152 m2 environ subsistera le long de la parcelle de M HASSAM ALIBAY. Ce délaissé, ne présentant aucun intérêt pour la Ville, il apparaît opportun, dans le cadre d'une bonne gestion patrimoniale, de le céder à M HASSIM ALIBAY qui souhaite réaliser des commerces le long de la ruelle Pavée. | Les conditions de la vente sont : 1 - Cession en pleine propriété d'une partie de la parcelle. 2 - Superficie = 152 m ² environ 3 - Prix: 65 000 € (soit 428 €/m ²) correspondant à l'avis du Domaine n°411V0285/06 en date du 23 mars 2006. |

N.B : Les superficies sont données à titre indicatif. Elles seront précisées ultérieurement par le Bureau du Plan de la Commune de Saint-Denis suite à l'établissement du document d'arpentage.

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
 En séance du 19/06
 En annexe à la Délibération N° 06/5-28

LE MAIRE




M HASSAM ALIBAY



DIRECTION DES SERVICES FISCAUX DE LA REUNION
BRIGADE D'EVALUATION DOMANIALE

Hôtel des Impôts de Saint Denis Ouest
1 Rue Champ Fleuri à Sainte Clotilde
BP 7014

97701 Saint Denis Cédex 9
Tel :02 62 48 69 31

AVIS DU DOMAINE

CONTROLE DES OPERATIONS IMMOBILIERES SUR LA VALEUR VENALE

Références : N° dossier : 411V0285/06 Evalueur : JP GUILLEAUD

VENTE AMIABLE

1 Service consultant : Commune de St Denis

2 Date de la consultation : 23/02/06

3 Opération soumise au contrôle (objet et but) : Vente à un riverain

4 Propriétaire : Commune de St Denis

5 Description sommaire de l'immeuble compris dans l'opération :

Commune de : Commune de ST DENIS

Sur parcelle cadastrée AO n° 163 d'une superficie de 274 m², emprise de 152 m²
Terrain actuellement à usage de parking

5a Urbanisme-Situation au plan d'aménagement-Zone de plan-C.O.S.-Servitudes Etat du
sous sol-Elements particuliers de plus value et de moins value-Voies et réseaux divers :
Au PLU Zone Ud

7 Situation locative : Libre

9 Détermination de la valeur vénale actuelle : 65 000 €

12 Observations particulières :

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an

A Saint Denis le 23/03/06
Le Directeur des Services Fiscaux
par délégation, l'Inspecteur

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
En séance du 14/06
En annexe à la Délibération N° 06/5-28

LE MAIRE



Jean Paul GUILLAUD

AO 163 - Surface restante = 152 m²

1 / 1000

